



## **Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918**

Rassemblement à 10H45 place A. Saint Beuve

10H45 Rassemblement

11H00 Messe solennelle en l'église Saint Georges

12H00 Défilé jusqu'au Monument aux Morts, dépôt de gerbes, allocution de Monsieur le Maire, allocution du Président des Anciens Combattants

12H30 Vin d'honneur offert par la Municipalité, salle de l'Espace Saint Georges

